

3.6.165 - TVBuONAIR

Reconnecter les habitats naturels en milieu urbanisé

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

Université Catholique de Louvain

Code postal : 1348

Ville : Louvain-la-Neuve

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
Université Catholique de Louvain	WA	454 869,38 EUR	227 434,69 EUR
Parc naturel régional de l'Avesnois	FR	OP associé	OP associé
Commune de Thuin	WA	OP associé	OP associé
Commune de Lobbes	WA	OP associé	OP associé
Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3)	WA	OP associé	OP associé
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais/Picardie (DREAL)	FR	OP associé	OP associé

Nord Nature Bavaisis labellisée CPIE Bocage de l'Avesnois	FR	110 000,07 EUR	55 000,03 EUR
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	FR	306 574,94 EUR	153 287,47 EUR
Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre	FR	120 183,89 EUR	60 091,94 EUR
Espace Environnement	WA	312 647,29 EUR	156 323,64 EUR
Commune d'Erquelines	WA	OP associé	OP associé
Commune de Jeumont	FR	OP associé	OP associé
Ville de Maubeuge	FR	OP associé	OP associé
Commune de Montigny-le- Tilleul	WA	OP associé	OP associé
Commune de Merbes-le- Château	WA	OP associé	OP associé
Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4)	WA	OP associé	OP associé
Contrat de Rivière Sambre et Affluents (CRSA)	WA	OP associé	OP associé
TOTAL		1 304 275,57 EUR	652 137,77 EUR

3. RESUME

Le réseau écologique du bassin nord de la Sambre apparaît comme un espace fortement fragmenté où il existe un enjeu de remise en état des corridors écologiques. La pérennité de ce patrimoine commun nécessite une coordination des actions individuelles entreprises sur l'ensemble du territoire transfrontalier permettant d'éviter l'apparition de points de rupture sur le réseau écologique (la fragmentation des habitats) et donc l'annulation des autres actions menées par ailleurs sur le territoire. Le projet TVBuONAIR aborde la problématique plus spécifiquement sur la question de la fragmentation dans les milieux urbanisés, alimentant donc à la fois la question de la coopération transfrontalière dans la construction de projets de cohérence écologique, mais aussi la question de la réintroduction de la nature en ville. Au-delà de l'enjeu lié au maintien et à la restauration de la biodiversité, il s'agit aussi pour ce territoire d'inscrire ce projet dans une ambition globale de requalification de son image fortement liée à son passé sidérurgique. Pour cela, il vise à coconstruire avec les acteurs locaux un schéma transfrontalier d'orientation générale de la TVBu du bassin nord de la Sambre par :

- La mutualisation des connaissances des différents acteurs du territoire, du patrimoine et de l'environnement;
- La création d'outils de gestion et de planification intégrées à l'échelle d'un bassin versant transfrontalier ;
- La sensibilisation de la population, des techniciens et des élus et la diffusion de bonnes pratiques ;
- La mise en place d'actions locales en faveur des écosystèmes, de la biodiversité et de la trame écologique.

Les approches sociologique et urbanistique prévues au sein des activités doivent permettre de lever le clivage « ville/nature » et de mieux intégrer les besoins des habitants.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/07/2016

Date de fin : 31/12/2019

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Protection et amélioration de la biodiversité, protection de la nature et infrastructure verte

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 30/06/2017

TVBuONAIR aborde la question de la Trame Verte et Bleue en milieu Urbanisé et se structure autour de quatre objectifs majeurs : la mutualisation des connaissances des acteurs du territoire, du patrimoine et de l'environnement du bassin de la Sambre transfrontalière, la création d'outils de gestion et de planification intégrés à la TVBu, la sensibilisation des acteurs et la mise en place d'actions locales en faveur de la biodiversité et du réseau écologique. Les opérateurs de ce projet sont la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (F), Espace Environnement (B), l'Agence de l'Urbanisme de la Sambre (F) pilotés par le Centre de Recherches et d'Études pour l'Action Territoriale de l'Université Catholique de Louvain (B). Les communes de Maubeuge (F), Jeumont (F), Erquelines (B), Merbes-le-Château (B), Lobbes (B), Thuin (B) et Montigny-le-Tilleul (B), le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (F) et le Contrat de rivière Sambre et affluents (B) sont associés au projet.

Durant ce semestre, les opérateurs se sont mobilisés pour développer les outils. Le diagnostic, élaboré avec les partenaires associés, expose une représentation collective du réseau écologique transfrontalier. Celle-ci a pour objectif de synthétiser et d'intégrer les connaissances des acteurs wallons et français sur le réseau écologique afin d'en faire émerger une lecture commune. Il fait aussi un bref état des lieux et décrit les atouts, les faiblesses, les dynamiques territoriales et les impacts sur la biodiversité urbaine et enfin les enjeux du réseau écologique du territoire urbanisé du bassin transfrontalier de la Sambre. Il dresse également une liste des espèces cibles qui doit permettre d'orienter les choix réalisés par les acteurs locaux dans leurs actions en faveur de la TVBu. Associé aux différents outils programmés dans TVBuONAIR, il doit aider à développer le schéma transfrontalier de la trame verte et bleue et accompagner la mise en oeuvre des programmes d'actions. Un prototype de l'outil de visualisation cartographique a été réalisé tandis que la construction de l'outil cartographique dynamique est prévue pour fin de l'année 2017. Une cartographie fixe sera téléchargeable sur le site TVBuONAIR. Cette cartographie a pour objet de fournir non seulement un support pour une représentation commune du réseau écologique du territoire mais également un véritable outil d'aide à la décision afin de concilier les enjeux de la nature et de l'urbanisme. Une importante phase de tests sera organisée auprès des techniciens des communes associées dans le courant du premier trimestre 2018.

La base de données commune qui doit alimenter la cartographie sera connectée avec les bases de données existantes. Les opérateurs ont identifié les possibilités de connections avec les BD Natagora, DEMNA et Digital Sirff.

Les opérateurs se sont accordés sur la réalisation des protocoles de suivi sur une dizaine de sites expérimentaux. Ces protocoles sont nécessaires pour évaluer l'efficacité des aménagements sur les sites en faveur de la TVBu. Ils seront simples et remplis par des gestionnaires ou riverains des sites désignés par les opérateurs. Un suivi statistique sera prévu.

La charte doit être validée par l'ensemble des élus du périmètre d'action et signée pour juin 2018. Elle contiendra des engagements transfrontaliers partagés par les élus du territoire. Un projet a été validé par les opérateurs, son format est simple et les intentions sont très générales. Ce projet permettra d'orienter les recommandations du vademecum à produire sur l'intégration de la TVBu

transfrontalière dans les outils de planification. Des recommandations issues de plusieurs réunions en matière de TVBu seront aussi intégrées dans le PLUi.

Les chantiers de renaturation à Maubeuge et Jeumont, véritables vitrines de l'intégration de la TVB en milieu urbanisé sont en cours de réflexion. Des réunions ont été organisées avec ces deux communes afin de figer les sites qui seront à renaturer, de visiter les sites et d'intégrer la participation citoyenne. Lors de ces réunions, un soin particulier a été apporté aux retombées transfrontalières assuré notamment par la présence systématique d'un opérateur wallon.

Les programmes d'actions sont en cours d'élaboration. Des échanges avec les communes de Thuin, Montigny-Le-Tilleul, Erquennes et Merbes-Le-Château ont eu lieu pour identifier les actions à mettre en œuvre en faveur de la TVBu.

Les échanges se sont multipliés avec le Contrat de rivière Sambre et affluents (CRSA) et le Pôle de gestion différenciée pour les impliquer dans l'identification d'actions favorables à la renaturation en centres urbains.

7. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

30 juin 2017